

AVIS PUBLIC
**Changement de lieu – Séances
ordinaires du Conseil pour les mois de
juillet et août 2020**



AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Conformément à l'article 318 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. c. C-19), la greffière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot vous informe d'un changement de lieu pour les séances ordinaires du Conseil du 14 juillet et du 11 août, 19h30.

Si la température le permet, les séances ordinaires du Conseil des mois de juillet et d'août 2020 se tiendront le 14 juillet **au Parc des Éperviers**, situé au 89, rue Rivelaine et le 11 août 2020 **au Parc des Mésanges**, Boulevard Don-Quichotte.

En cas de mauvais temps, les séances se tiendront au Carrefour Notre-Dame ou par vidéoconférence.

La Ville indiquera sur son site internet au www.ndip.org l'endroit des séances.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 12 JUIN 2020.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière
